

Le Kirghizstan, un enjeu stratégique pour l'Europe au cœur des équilibres eurasiatiques

Le projet de loi soumis à l'examen du Parlement vise à autoriser l'approbation de l'**accord de partenariat et de coopération renforcé (APC+)** signé le **25 juin 2024** entre l'Union européenne et la République kirghize. Il se substitue au cadre conventionnel établi en 1995, devenu insuffisant au regard des évolutions géopolitiques et économiques intervenues depuis lors.

Cet accord intervient dans un contexte de **recomposition rapide des équilibres eurasiatiques**. La guerre en Ukraine, la redéfinition des flux commerciaux et la montée en puissance de nouvelles stratégies d'influence ont contribué à **repositionner l'Asie centrale comme un espace stratégique**. Dans ce cadre, le Kirghizstan, bien que de poids économique limité, occupe une position charnière.

L'accord poursuit un **double objectif** : **approfondir les relations économiques et politiques avec le Kirghizstan**, tout en permettant à l'Union européenne de **structurer durablement son influence dans une région marquée par la concurrence des puissances et des modèles d'intégration**.



M. Zheenbek Kulubaev, ministre des affaires étrangères du Kirghizstan et M. Jan Lipavský, ministre des affaires étrangères de la République tchèque, au nom de Josep Borrell Fontelles, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, lors de la réunion du Conseil de coopération entre l'Union européenne et la République kirghize le mardi 15 novembre, à Bruxelles

I. UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE DANS UN CONTEXTE GÉOPOLITIQUE TENDU

A. Un pays pivot mais relativement fragile

Situé au cœur de l'Eurasie, le Kirghizstan occupe une position stratégique entre Russie et Chine, avec une vocation de hub de transit régional. Cette centralité ne compense toutefois pas une économie structurellement fragile, marquée par une forte dépendance extérieure et des marges de manœuvre limitées du fait de son appartenance à l'Union économique eurasiatique.

Le pays cherche aujourd'hui à **diversifier ses partenaires et attirer des investissements**.

Caractéristiques du Kirghizstan

Population : environ 7 millions

Capitale : Bichkek

Régime : présidentiel

Religion : majorité musulmane (sunnite)

Membre de l'UEEA depuis 2015

Économie : dépendante, orientée importations

B. Un rééquilibrage stratégique vers l'Union européenne

Le rapprochement avec l'Union européenne s'est accéléré dans le contexte post-Ukraine. Il répond à des intérêts convergents : diversification économique pour le Kirghizstan, stabilisation régionale et limitation des contournements de sanctions pour l'UE.

L'APC+ traduit une **montée en puissance du partenariat UE–Asie centrale**.

Données économiques clés

Commerce UE–Kirghizstan : 2,845 Md€ (2023)

Hausse : +116 % en un an

Déficit commercial kirghize : environ –7 Md\$

Exportations : 3,6 Md\$ / Importations : 10,6 Md\$

Contournement sanctions : +903 % (2021–2022)

II. UN ACCORD AMBITIEUX MAIS POLITIQUEMENT SENSIBLE

A. Un accord très complet

L'APC+ est un accord global couvrant l'ensemble des dimensions de la relation bilatérale (politique, sécurité, justice, économie). Il vise une convergence progressive vers les normes européennes et instaure un dialogue renforcé sur les droits de l'Homme, la sécurité et la coopération judiciaire, tout en structurant les échanges économiques et les investissements.

L'accord APC +

Accord "nouvelle génération", complet et transversal

Alignement progressif sur les normes européennes

Renforcement du dialogue : droits de l'Homme / État de droit / sécurité (terrorisme, criminalité)

Volet économique central : commerce, investissements, concurrence, développement durable

B. Des enjeux sensibles à maîtriser

L'accord s'inscrit dans un contexte sensible. La situation des droits de l'Homme se dégrade, notamment en matière de libertés publiques. Par ailleurs, l'environnement régional reste instable, en particulier du fait des tensions frontalières avec le Tadjikistan.

Enfin, des incertitudes juridiques subsistent, notamment sur la protection des données, en l'absence de reconnaissance d'un niveau adéquat par l'Union européenne, même si des dérogations pour motif d'intérêt public sont possibles.

Points de vigilance

Droits de l'Homme (presse, ONG)

Instabilité régionale (Tadjikistan, Afghanistan)

Données personnelles (pas d'adéquation RGPD)

Contournement des sanctions russes

III. UN OUTIL DE PROJECTION ÉCONOMIQUE ET D'INFLUENCE POUR L'UNION EUROPÉENNE

A. Un levier économique structurant

L'APC+ constitue un levier de développement économique pour le Kirghizstan. Il vise à améliorer le climat des affaires, attirer les investissements européens et renforcer l'intégration du pays dans les échanges internationaux, dans la continuité des dispositifs existants.

B. Un instrument d'influence géopolitique

L'APC+ permet à l'Union européenne de renforcer sa présence en Asie centrale face à la Russie et à la Chine. Il s'inscrit dans une stratégie plus large de connectivité régionale.

Il participe à l'ancrage du Kirghizstan dans l'espace normatif européen.

Dimension économique et stratégique

Global Gateway

Concurrence Russie / Chine

Corridor transcaspien : 10 Md€

Sécurisation des routes commerciales

POUR EN SAVOIR PLUS

https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/recherche?search_api_fulltext=kirghizstan

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/services-aux-entreprises/global-gateway-investment-hub>

https://commission.europa.eu/topics/international-partnerships/global-gateway_en



Cédric PERRIN
Président
Territoire de Belfort
Les Républicains



Jean-Pierre GRAND
Rapporteur
Hérault
Les Indépendants - République et Territoires

✉ secretariat-affetra@senat.fr

☎ 01.42.34.46.29

🌐 www.senat.fr

